

Division des Enseignements et de la Vie Etudiante

PROCES VERBAL

du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

5 décembre 2007

PROCES VERBAL APPROUVE PAR LE CEVU DU 9 JANVIER 2008

Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire s'est réuni en séance plénière le :

Mercredi 5 décembre 2007

A 14h00 à la Présidence de l'Université – salle du Conseil

Membres Présents

A TITRE DELIBERATIF

Collège enseignants A

M. David BIGAUD, M. Eric DELABAERE, M. Didier LE GALL, Mme Geneviève MAURAS, M. Jacques PROUST, Melle BOUCARD Hélène.

Collège enseignants B

M. Richard LESCURE, Mme Pascale QUINCY-LEFEBVRE, Mme Monique SAUNIER.

Collège IATOS

Mme Brigitte BICHET, Mme Lydia SALAÜN, Mme Monique BERNIER.

Collège «Personnalités extérieures»

Mme VASSE (représentant M. AUVERLOT), M. KELHETTER.

Invités permanents présents ou représentés :

M. BOUJON, Directeur du SUIO.
M. SCHAUB, Directeur de l'UFR Sciences.

Invités :

Emilie BOMAL (STIC), Jean-Jacques PLARD (CRI), Annie RIBRAULT (SUIO).

Avaient donné procuration :

Melle Sandra PALMERO, Mme KERSIMON, M. Alexandre DIOT, M. MUSSET Adrien, M. Joël HAUTBERT, M Erich FISBACH, M. Patrick SIX.

Membres absents :

M. Guewen ALLIOT, M. Sabri CHKIOUA, M. Amand CHOQUET, M. Simon CLEREC, M. François GODARD, Melle Amandine MARTINET, M. Tristan MORICHEAU, Melle FARGIER Emilie, Melle Delphine CORBEAU, Melle Elvire MAKOSSO-AKENDENGUE, M. Tristan MORICHEAU.

Membres excusés : M. NICOLAS Guillaume.

Invités permanents absents :

Mme Dominique PENNNEAU-FONTBONNE.

1. Informations diverses	3
1.1. Elections.....	3
1.2. AERES.....	3
1.3. Réunions avec les professeurs principaux de 1ères le 26 novembre 2007.....	3
1.4. Présentations des effectifs primo entrants.....	3
2. Orientation active et pré inscription à l'université d'Angers en 2008	5
3. Approbation des procès verbaux du 3 octobre et 7 novembre 2007	6
4. Participation du CEVU à la réflexion sur le comité de sélection	7
5. Plate-forme d'insertion professionnelle et bureau d'aide à l'insertion professionnelle	7
6. ENT (fonctionnement actuel et prévision; formation à l'ENT)	9
7. Dossiers FSDIE	10
8. Commission d'évaluation : élection d'un étudiant	12
9. Création d'un DU : création à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et d'Ingénierie de la Santé - ISSBA, d'un Diplôme d'Université intitulé : "Gestion organisationnelle des structures et services de prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées"	12
10. Questions diverses	13

1. Informations diverses

M. Delabaere ouvre la séance.

1.1. Elections

M. Delabaere informe le CEVU des nouvelles compositions du CEVU et CS votées au Conseil d'Administration du 4 décembre.

Pour le CEVU il n'y a pas de réels changements sauf que les pôles deviennent des secteurs de formation. La place de l'IMIS ESTHUA dans les secteurs de formations sera rediscutée au prochain conseil d'administration.

A été également abordé à ce conseil d'administration la mise en conformité des statuts. Ces statuts ont été adoptés cependant des amendements pourront être proposés par exemple pour le Vice Président Etudiant (possibilité d'avoir un autre Vice Président Etudiant).

Comme annoncé dans le calendrier par le Président, les élections devront avoir lieu à la mi février.

1.2. AERES

L'AERES a fait parvenir des documents explicatifs pour les habilitations. Il ne s'agit pas de la lettre d'échange. Ces documents montrent par exemple de quelle façon chaque master sera évalué par deux experts et les critères utilisés pour l'évaluation. Envoyés aux directeurs de composante, ils seront mis sur le site habilitation.

1.3. Réunion avec les professeurs principaux de 1ères le 26 novembre 2007

Cette réunion a eu lieu à l'UFR Sciences. Elle a été coorganisée par l'Université et l'Inspection d'Académie. Elle avait pour but de donner des informations aux professeurs principaux en leur donnant une image actuelle de l'Université quelques en opposition avec les représentations qu'ils pouvaient s'en faire.

Les professeurs principaux ont déjà une bonne perception des formations dites « sélectives » (DUT, Médecine/Pharmacie). L'accent a donc été mis sur les 1^{ères} années de licences telles qu'elles fonctionneront à partir de 2008, ainsi que sur l'orientation active. Le but était également d'écarter les craintes comme quoi la préinscription pouvait donner lieu à une sélection.

En conclusion, une présentation a été faite sur l'ensemble de la formation au niveau licence (témoignages d'enseignants, d'étudiants..). Des pistes de travail ont été élaborées afin d'améliorer le passage entre le lycée et l'université.

1.4. Présentations des effectifs primo entrants

Globalement on peut observer une baisse de 6% des primo entrants.

Filières	Inscrits au 2/12/2006	Inscrits au 2/12/2007	Variation	
Capacité en Droit	37	33	-4	-11%
L1 DROIT Angers	292	270	-22	-8%
L1 DROIT Cholet	28	45	17	61%
L1 AES Angers	108	145	37	34%
L1 AES Cholet	10	24	14	140%
L1 SCIENCES ECONOMIQUES ET GESTION	83	55	-28	-34%
L1 SCIENCES ECONOMIQUES ET GESTION (Bergson)	5	0	-5	
L1 SCIENCES ECONOMIQUES ET GESTION (Du Bellay)	7	0	-7	
L1 SCIENCES ECONOMIQUES ET GESTION (IMA)	28	26	-2	-7%
UFR Droit, Economie et Gestion	598	598		
L1 INGENIERIE DES SERVICES Angers	55	94	39	71%
L1 INGENIERIE DES SERVICES Cholet	56	71	15	27%
L1 INGENIERIE DES SERVICES Saumur		15		
DEUST Maintenance Hotelière, Hospitalière et Immobilière	25	18	-7	
DEUST Eco. & Encadrement Activités Equestres & de Loisirs	6	9	3	50%
IMS ESTHUA	142	207	65	46%
L1 LL LETTRES	79	64	-15	-19%
L1 LL ALLEMAND	10	6	-4	-40%
L1 LL ANGLAIS	121	111	-10	-8%
L1 LL ESPAGNOL	61	36	-25	-41%
L1 LL ANGLAIS/ALLEMAND	31	22	-9	-29%
L1 LL ANGLAIS/ESPAGNOL	116	100	-16	-14%
L1 LL ANGLAIS/ITALIEN	12	9	-3	-25%
L1 HISTOIRE Angers	141	121	-20	-14%
L1 HISTOIRE Cholet	36	20	-16	-44%
L1 PSYCHOLOGIE	384	284	-100	-26%
L1 PSYCHOLOGIE (Facultés Libres de l'Ouest)	196	158	-38	-19%
L1 GEOGRAPHIE	50	32	-18	-36%
UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	1237	963	-274	-22%
L1 MPCIE	166	115	-51	-31%
L1 MPCIE (Bergson)	27	21	-6	-22%
L1 MPCIE (Ch. De Foucault)	5	0	-5	
L1 MPCIE (Chevrollier)	16	10	-6	
L1 MPCIE (ESEO)	24	10	-14	-58%
L1 SVT	129	140	11	9%
L1 SVT (Le Fresne)		2		
L1 INGENIERIE INDUSTRIELLE	19	25	6	32%
UFR Sciences	386	323	-63	-16%
PCEM1	491	494	3	1%
UFR Sciences Médicales	491	494	3	1%
Pharmacie 1	156	140	-16	-10%
UFR Sciences Pharmaceutiques	156	140	-16	-10%
DUT Gestion des Entreprises et des Administrations	147	198	51	35%
DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle	65	70	5	8%
DUT Techniques de Commercialisation	104	103	-1	-1%
DUT Génie Biologique	102	96	-6	-6%
DUT Génie Mécanique et Productique (Cholet)	26	37	11	42%
DUT Carrières Sociales op° Assistance sociale (Cholet)		22		
IUT	444	526	82	18%
DAEU A	116	120	4	3%
DAEU B	16	20	4	25%
CUFCo	132	140	8	6%

Mme Vasse fait observer que dans les stratégies familiales le désir de passer par les formations « courtes » type DUT pour rejoindre ensuite les seconds cycles universitaires est encore très présent. Elle souhaite modifier cette image en promouvant des accès direct en licence.

M. Delabaere informe que le projet d'établissement prévoit d'augmenter l'accès aux baccalauréats technologiques voire professionnels, par exemple l'IUT est demandeur de BAC STI.

1.5. Blocage de l'UFR Lettres

Il s'agit d'un blocage partiel. Une assemblée générale aura lieu le 06 décembre. Pour les filières bloquées, la situation est tendue en termes de calendrier et d'organisation des examens.

M. Lescure confirme qu'ils n'auront pas le temps matériel de faire des rattrapages.

2. Orientation active et pré inscription à l'université d'Angers en 2008.

M. Delabaere présente l'orientation active. Elle s'adresse à l'élève qui est encore en terminale. Le lycéen émet des vœux, l'université émet des avis sur la cohérence de ses choix. L'ensemble des lycéens devront par ailleurs se préinscrire via le logiciel d'admission post bac. Un enseignant post bac « référent » doit être désigné par composante.

Calendrier POST BAC

CALENDRIER DE L'ORIENTATION ACTIVE

calendrier	Actions de l'université	Actions des lycéens
À partir du 6 décembre 2007		⇒ Accès au site pour consultation
Entre le 20 janvier et 17 février 2008	<i>Consultation des dossiers des « lycéens OS »* possible au fur et à mesure, mais il nous paraît plus simple de les visionner à la clôture pour gérer tous les dossiers en 1 fois (voir ci-dessous)</i>	⇒ Saisie des vœux Pour les lycéens ayant sollicité l'orientation « lycéens OS »*
Entre le 18 et le 29 février	⇒ Examen des dossiers des « OS »* ⇒ Organisation de commissions si besoin ⇒ Saisie des avis par les assesseurs <i>Nb : Une case saisie libre permettra de motiver les avis et/ou de proposer des entretiens aux journées portes ouvertes (Plages où il sera possible de rencontrer les enseignants)</i>	
À partir du 1 ^{er} mars		Accès aux avis délivrés
Fin juin	<i>En 2007, Nantes a procédé à un bilan en envoyant aux OS un mail avec saisie d'un questionnaire en ligne Cette enquête a été organisée et exploitée par le SUIO de Nantes. On pourrait envisager ce genre de dispositif pour Le Mans et Angers</i>	

L'ensemble des filières seront concernées. Toutes les composantes ont eu un financement fléché de la Région.

Mme Bichet souhaite savoir si les composantes pourront avoir l'adresse des étudiants. M. Delabaere répond que non mais les élèves pourront être contactés via post bac.

Mme Quincy Lefebvre s'interroge sur le bilan à l'UFR Sciences. M. Delabaere répond que la filière qui a eu plus de succès l'année passée est la pharmacie. Au moment de la saisie, il y avait 25 % d'inscrits visibles sur post bac. L'information est arrivée trop tard dans les lycées.

Selon M. Schaub les demandes concernaient que de très bons élèves qui souhaitaient suivre par ailleurs une prépa.

Melle Boucard se demande si un budget est prévu pour la rémunération des responsables. M. Delabaere répond qu'il y a un budget attribué par la Région.

Mme Mauras rappelle que dans les missions de l'enseignant il y a aussi des tâches administratives et que l'étudiant doit rester au cœur des préoccupations.

M. Delabaere rappelle que l'attribution des primes est liée à l'obligation de remplir certaines missions. L'orientation active rentre dans ce cadre. Par ailleurs, la pré sélection permet une meilleure gestion administrative du suivi et du devenir de l'étudiant.

Mme Ribault demande si un « carnet de bord » sera délivré aux responsables et souhaite associer des conseillers d'orientation du SUIO. M. Delabaere répond que les conseillers d'orientations sont associés à la procédure sur l'Université de Nantes et souhaite que ce soit aussi le cas sur Angers.

M. Boujon fait remarquer que s'il s'agit de donner un avis à partir de notes, on pourrait associer également des personnes du secondaire pour avoir une vision plus large de l'enseignement secondaire et de la façon de noter qui peut être variable suivant les établissements.

M. Le Gall informe que pour la majorité d'étudiants et de lycéens l'orientation post bac est un outil de sélection. Il y a un risque fort que les demandes soient mal formulées et que cela suscite un intérêt très relatif et inquiétant du côté des lycéens.

M. Delabaere répond que d'un point de vue technique, à termes les informations scolaires seront automatiquement renseignées. Cette opération d'orientation active doit donc évoluer avec le temps.

3. Approbation des procès verbaux du 3 octobre et 7 novembre 2007.

Procès verbal du 03 octobre 2007

M. Delabaere met au vote le procès verbal du 03 octobre 2007 sous réserve de modifications demandées par M. Musset, le procès-verbal est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

Procès verbal du 7 novembre

M. Delabaere met au vote ce procès verbal. Il est adopté à l'unanimité moins 3 abstentions sous réserve des modifications de forme apportées par M. Lescure.

4. Participation du CEVU à la réflexion sur le comité de sélection

M. Martina présente ce point. Il a été décidé de former un groupe de travail sur le comité de sélection qui proposera un cadrage (en remplacement des commissions de spécialistes).

Concernant la loi sur l'autonomie, M. Martina rappelle que le calendrier d'application de la loi est dans la loi. Il y a cinq échéances :

Echéance à 6 mois : la composition du CA

Echéance à 1 an : mise en place de la Gouvernance

Echéance à 5 ans : mise en place de l'autonomie budgétaire

Echéance à 1 an : Remplacement des commissions de spécialistes

Echéance ouverte pour l'immobilier

Il précise que trois réflexions restent ouvertes :

- la possibilité d'envisager deux vice-présidents étudiants,
- la détermination des personnalités extérieures proposées au conseil d'administration,
- le comité de sélection, sa description dans la loi est sommaire. Il reste énormément de points techniques à cadrer.

M. Martina communique les dernières informations : le comité de sélection ne ferait pas l'objet d'un décret spécifique mais serait intégré dans les nouveaux statuts des enseignants.

Le groupe de travail sera composé de 4 membres du conseil d'administration, 4 membres du CEVU et 4 membres du conseil scientifique.

M. Martina souhaite que les 4 secteurs de formations soient représentés. Le dernier conseil d'administration se réunira fin janvier. Le groupe de travail devra avoir rendu son travail vers le 14 ou 15 janvier.

M. Taillefait souhaite que les questionnements puissent être remontés au groupe de travail.

Les candidatures sont les suivantes :

- Secteur Droit Economie Gestion : Melle Boucard
- Secteur Lettres, Langues et Sciences Humaines : M. Le Gall
- Secteur Sciences et Technologies : M. Bigaud
- Secteur Santé : Mme Mauras

Ces candidatures sont adoptées à l'unanimité.

5. Plate-forme d'insertion professionnelle et bureau d'aide à l'insertion professionnelle.

Monsieur Boujon présente la plate-forme d'insertion professionnelle :

Note de synthèse sur la Plate-forme de l'Enseignement Supérieur sur l'Insertion Professionnelle des universités d'Angers et du Maine (PESIPAM)

Les CA des Universités d'Angers et du Maine ont répondu à la circulaire de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur n°0607072 du 09 novembre 2006 par la mise en place d'une plate-forme d'aide à l'insertion professionnelle de leurs étudiants. Cette plate-forme a été conçue comme un outil au service des étudiants et des enseignants-chercheurs et répondant à trois objectifs :

1. Concevoir des indicateurs sur l'insertion sociale et professionnelle des étudiants

- En généralisant une méthodologie commune à l'observation de l'insertion sociale et professionnelle de tous les étudiants 18 mois après leur sortie de l'université (étudiants « décrocheurs » et diplômés).

2. Coordonner les relations internes et publiques de l'insertion de tous les étudiants

- En développant des relations avec les entreprises et les partenaires institutionnels : en faisant connaître l'offre et les grands secteurs de formation des deux universités aux entreprises et conjointement en exerçant une activité de suivi de l'évolution du marché du travail et les nouveaux métiers dans les bassins d'emploi concernés.
- En constituant et maintenant les contacts avec les anciens étudiants dont la retombée sera double : un aspect « témoignages », utile à l'orientation et un aspect « développement de réseaux », utile aux offres de stages et d'emplois.
- En sensibilisant la communauté des enseignants-chercheurs des deux universités à la question du Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant (PPPE).

3. Accueillir dans une même structure les partenaires institutionnels de l'insertion

- En facilitant l'accès aux informations et aux échanges entre étudiants et partenaires de l'insertion professionnelle en un seul lieu de rencontre par un guichet unique qui devrait être hébergé dans un bâtiment universitaire dont la construction est prévue en 2009.

Les activités de cette plate-forme ont été soutenues par une dotation spécifique de la DGES sous la forme de deux emplois d'ingénieurs:

- 1. Un ingénieur d'étude (IGE BAP I) à l'Université d'Angers.***
- 2. Un ingénieur de recherche en sciences humaines et sociales (IGR BAP D) à l'Université du Maine.***

M. Boujon explique qu'il s'agit d'un travail de coordination entre les deux universités (conseillers d'orientation, VP CEVU...) et insiste sur la démarche à la fois quantitative et qualitative.

M. Le Gall demande si c'est la plateforme qui saisira la totalité du dossier ou si les composantes devront faire remonter les données. En effet, un système de traitement informatique des données pourrait exister en dehors des composantes.

Mme Ribault confirme que pour l'instant le souhait des présidents est de commencer l'étude sur les étudiants de M2 sur toutes les composantes confondues.

M. Taillefait fait remarquer que des outils existent déjà notamment en Economie/Gestion et qu'il est important de mutualiser le travail déjà fait.

M. Delabaere souligne qu'un système d'information sur l'insertion professionnelle sera utile à différents niveaux : pour la cellule communication, à la DEVE, mais aussi au niveau du CEVU. Ce système devra cependant rester modulaire suivant les filières.

M. Schaub ajoute que l'UFR Sciences a acheté un serveur et que l'idée de départ est de permettre aux responsables de filières de suivre les étudiants (parcours et insertion professionnelle). Il insiste sur la nécessité d'une simplicité d'utilisation des outils, et de conserver la spécificité des filières dans un cadre général.

M. Delabaere note que ce CEVU devra réfléchir à la mise en place d'un bureau d'aide à l'insertion professionnelle, prévu par la loi.

6. ENT (fonctionnement actuel et prévision; formation à l'ENT)

M. Plard présente l'environnement numérique de travail. La nécessité de l'ENT s'explique par l'explosion d'internet en général mais aussi par l'émergence du navigateur internet comme l'interface universel de plus en plus d'usages. A cela il faut ajouter le « nomadisme », désir de consulter les informations en dehors de son lieu de travail et l'explosion des services web.

Présentation de M. Plard (cf annexe 1)

Melle Boucard demande si une déclaration a été faite à la CNIL. Le problème de la CNIL a été remonté à la CPU. Les déclarations ont été faites dans un cadre technique.

La nouvelle procédure exige de mettre en place un CIL dans chaque établissement.

Il existe également un autre outil la « classe virtuelle » ou « cours en ligne » développés en collaboration avec le STIC.

M. Delabaere présente l'appel à projet auquel à souscrit l'université (MIPE 4).

L'université s'est engagée à mettre en place une formation aux outils numériques pour les primo entrants, organisée de la façon suivante :

- Un cours en amphi pour présenter l'ENT,
- De l'auto formation (sur un volume de 6 heures),
- Un enseignement tutoré dans les salles informatiques des composantes. Pour ce tutorat, il y aura nécessité de recruter des étudiants. Un tutorat en ligne est aussi prévu.

L'ensemble de la formation à l'ENT devra être terminé fin mars.

Cette formation sera généralisée en début d'année 2008/2009. Il s'agit d'un projet intégré dans le projet d'établissement de l'université.

Melle Boucard se demande si ces heures doivent être comptabilisées dans les maquettes pédagogiques. M. Delabaere répond qu'il s'agit bien d'heures en plus.

Il ajoute qu'il faudra libérer des créneaux horaires dans les calendriers universitaires des primo entrants au second semestre. Pour 2008 ces heures seront intégrées dans les emplois du temps universitaire du semestre 1.

M. Lescure s'interroge sur la faisabilité matérielle (nombre de postes informatiques en libre accès suffisamment performant). De plus, il y a énormément de départs d'étudiants entre la 1^{ère} et 2^{ème} année.

Mme Bomal insiste sur le fait qu'il s'agit d'une aide, d'un outil mis à disposition pour les étudiants.

Melle Boucard pose le problème de la protection des cours mis en ligne.

A cela Mme Bomal répond que c'est une démarche « libre » de l'enseignant. On ne peut empêcher le téléchargement de la source.

Mme Mauras attire l'attention sur la pédagogie à mettre en place.

M. Delabaere rappelle que le cours en ligne peut aussi être un outil interactif.

M. Lescure rappelle la nécessité d'une réflexion pédagogique sur ce que l'on doit mettre en ligne, et la nécessité d'un système d'informations et de formation pour les enseignants.

7. Dossiers FSDIE.

Association : ANCR IUT PARTICIPATION A LA COUPE DE FRANCE DE ROBOTIQUE

Projet : Elaboration d'un robot en vue de la participation la coupe de France de robotique (Eurobot). Conception et réalisation de la mécanique de l'électronique et de l'informatique. (classement 2007 : 23^{ème} sur 225 candidats).

La subvention demandée est de 3000 euros, la commission FSDIE a voté pour une subvention de 2000 euros. La subvention de 2000 euros est adoptée à l'unanimité.

Association : PEGAZH JOURNEES MONDIALES DES ZONES HUMIDES 1, 2 et 3 FEVRIER 08

Projet : Organisation d'un cycle de conférences avec expositions/films/débats sorties naturalistes dans le cadre des journées mondiales des zones humides 2008 prévues par la convention de Ramsar. En parallèle : concours photos et animation auprès des scolaires.

La commission propose 1500 euros, car le projet est récurrent et il y a une possibilité de trouver d'autre financements.

La subvention de 1500 euros est adoptée à l'unanimité.

Association : ALADESH CINE CONCERT « BUFFET FROID » 9 Janvier 2008

Projet : Programmation du ciné-concert « Buffet Froid » de Bertrand Blier par le guitariste Olivier Mellano.

M. Delabaere informe qu'il ne s'agit pas d'un projet tutoré et explique que les 1000 euros fléchés pour l'espace culturel correspondent à la location d'un matériel très spécifique. Un billetterie à 5 euros est mise en place.

La commission a été favorable pour un montant 1800 euros. Après concertation, les membres du CEVU votent une subvention de 1500 euros à l'unanimité moins 2 abstentions.

**Association : FE2A
PARTENARIAT FESTIVAL PREMIERS PLANS
JANVIER 2008**

Projet : Projet de partenariat avec le festival premiers plans afin de promouvoir cet événement artistique auprès de la population étudiante angevine et faire de l'étudiant un acteur à part entière du festival et de développer son sens critique et artistique.

La commission FSDIE a émis un avis favorable pour 725 euros.

A l'unanimité, les membres du CEVU votent une subvention de 725 euros.

**Association : FE2A
RAID CHALLENGE ETUDIANT
1 décembre 2007**

Projet : Accueil des nouveaux arrivants, rencontre le 1 décembre 07 au cours d'un parcours culturel à travers la ville d'Angers. Puis organisation d'un barbecue.

Le montant de l'aide demande est de 775 euros. Cette subvention est votée à l'unanimité.

**Association : Fé2A
WEEK END DE FORMATION
17 et 18 novembre 2007**

Projet : Weekend de formation dans les domaines associatifs et de représentation étudiante.

Le montant de l'aide demandée de 300 euros est adopté à l'unanimité.

**Association : INITIATIC
REMISE DE DIPLÔMES**

Projet : Organisation d'une soirée de remise de diplômes pour les étudiants issus du Master 2 marketing et NTIC promotion 2006/2007.

La commission FSDIE a estimé que ce projet était en dehors du cadre du FSDIE et a émis un avis défavorable.

M. Delabaere met au vote ce projet. Ce projet reçoit un avis défavorable de la totalité des membres du CEVU.

**Association : QUALITY 4L
RAID 4L TROPHY
14 AU 24 FEVRIER 08**

Projet : Le raid 4L Trophy est un raid humanitaire et étudiant. Le but est de réaliser une course d'orientation au Maroc en distribuant au fil des étapes des fournitures scolaires et sportives aux enfants marocains.

M. Delabaere précise que ce projet est porté par une nouvelle association. L'année dernière en termes d'animation des campus il y a eu peu de retour. Le logo de l'Université ne se voyait pas sur les voitures. Il rappelle que ce projet a reçu un avis défavorable des membres de la commission FSDIE.

M. Mauras précise que le financement ne va pas à l'achat et l'entretien des véhicules. Elle regrette que ce projet soit mal perçu du fait d'un mauvais retour d'une expérience antérieure. Elle propose symboliquement de financer à hauteur de 500 euros.

M. Delabaere met au vote ce projet pour une aide de 500 euros. Avis favorable des membres avec 4 voix contre et 2 abstentions.

**Association : Les Zygomatiks
Atelier d'improvisation théâtrale**

Projet : Mise en place d'un atelier hebdomadaire consacré à la découverte de l'improvisation théâtrale dans le but de se produire sur scène en cours d'année.

M. Delabaere rappelle que la commission a émis un avis favorable pour 2000 euros.

Cette subvention est votée à l'unanimité pour 2000 euros.

8. Commission d'évaluation : élection d'un étudiant

M. Diot Alexandre a proposé sa candidature. M. Diot est élu à l'unanimité.

9. Création d'un DU : création à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et d'Ingénierie de la Santé - ISSBA, d'un Diplôme d'Université intitulé : "Gestion organisationnelle des structures et services de prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées".

Mme Mauras précise que ce DU a été voté au conseil d'UFR à l'unanimité. Il devrait débuter en février. Ce DU correspondant à un niveau bac + 4 +5, M. Delabaere se demande quelles sont les interférences avec le Master « psychologie/gérontologie ».

Mme Mauras répond qu'il serait intéressant d'en discuter, il peut y avoir des chevauchements et que l'on pourrait envisager que des enseignants de psychologie interviennent.

Ce DU est adopté à l'unanimité.

10. Questions diverses

Melle Boucard s'interroge sur le point 4.3 à remplir dans l'annexe descriptive des diplômes. Il lui est répondu que dans le tableau, le nombre de crédits obtenus pour chaque étudiant pour chaque unité d'enseignement est le même pour tous.

La séance est levée à 18h00.

Le Président de l'Université

Daniel MARTINA



Le Vice-Président du CEVU

Eric DELABAERE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Eric Delabaere", written in a stylized, cursive script.